



MAIRIE
LAGARDE PAREOL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2016

Sous la présidence de Fabrice LEAUNE, Maire.

Etaient présents : Claire DURAND, Jean-Marc PRADINAS adjoints, Mireille MERCIER, Martine GRAS, Eric GRACIA, Michel GOMEZ, Sophie PROPHETE

Absents excusés : Michel GOUMARRE, Valérie ESTEVE, Hugues MILLE

.....

1/ Délibération : Aides financières versées aux communes pour les manifestations touristiques d'intérêt communautaire

LE Conseil Communautaire a décidé par délibération en date du 29 mars 2015 de verser une aide de 2 000 € à chaque commune pour l'organisation de manifestation touristique à caractère communautaire.

Dans ce contexte Mr Le Maire propose de partager cette subvention entre le foyer des jeunes et l'Association L'Entracte de Lagarde Paréol

-1250 € à verser au Foyer des jeunes

- 750 € à verser à L'Entracte

Approuvée à l'unanimité.

2/ Délibération : Signature convention avec le département pour l'aménagement sécuritaire et paysager de la RD65

La convention présente les différentes opérations qui vont être réalisées ainsi que le montant total estimé des travaux qui s'élève à 620 000 € HT.

La commune s'engage à prendre en charge financière l'assainissement pluvial et les trottoirs.

Le montant prévisionnel de la participation communale est de 120 000 € HT.

Approuvé à l'unanimité

3/ Délibération : Complément de subvention à verser au foyer / Fête Irlandaise

Mr Le Maire propose d'effectuer un dernier versement pour le complément de la subvention attribué au Foyer des jeunes de Lagarde Paréol d'un montant de 500 € pour la réalisation de la Fête Irlandaise du 16 avril prochain.

Approuvé à l'unanimité